

# HÉRISSON

LE JOURNAL DE L'INFORMATION PIQUANTE DE LA CGT CGI



## Dossier Retraite : Mobilisons nous pour un autre choix de société !

### Retraite : la réforme de trop

Cette année commence comme s'est terminée la précédente, dans un conflit fort, solidaire, à l'image de la CGT, sur l'attaque sans précédent de notre régime de retraite. Loin d'en avoir fini, ce mouvement de longue haleine nécessitera la mobilisation de tous, de toutes nos structures pour gagner sur ce sujet essentiel de société. Car à travers cet assaut gouvernemental et patronal, gardons bien à l'esprit que c'est notre chère Sécurité Sociale qui est visée. L'enjeu en vaut donc la chandelle !

### Etude d'impact sur le projet du gouvernement : la vérité

- Parent de 2 ou 3 enfants : baisse de 17 à 19% du montant de la retraite
- Dès 2037, pour un départ à 62 ans, l'âge pivot sera alors de 65 ans pour une même décote de 5 % par an, donc une décote de 15 %.
- Pour les carrières longues avec départ possible à 60 ans : 10% de décote sur sa pension à vie !!
- Plafonner les cotisations et les droits à la retraite aux salaires jusqu'à 10 000 € par mois contre 27 000 € aujourd'hui. Conséquence : un manque à gagner de plus de 6 milliards d'euros pour les complémentaires.
- Une carrière complète : c'est quoi ? Le texte du projet de loi définit comme « carrière complète » une durée d'activité de 516 mois (soit 43 années de travail) à compter de la génération 1975. Une confirmation que la pension serait calculée sur la totalité de la carrière et qu'elle serait de toute manière plus basse qu'aujourd'hui.

### Suède : Le contre modèle

Près de 16 % de personnes âgées de plus de 65 ans vivaient en Suède sous le seuil de pauvreté en 2017, selon Eurostat, soit plus du **double qu'en France** ! C'est l'une des conséquences majeures de la mise en place d'un système de retraites à points en Suède il y a déjà plus de vingt ans. Dans le pays, où l'intégralité de la carrière est prise en compte pour le calcul du montant de la retraite, le **niveau de pension a chuté** pour s'élever aujourd'hui à 53 % du salaire de fin de carrière contre 60 % en 2000. La valeur du point y a baissé à plusieurs reprises, en fonction de la conjoncture : de 3 % en 2010, de 4,3 % en 2011 et de 2,7 % en 2014, ce qui a évidemment entraîné une baisse des pensions. Le système des retraites à la suédoise, c'est encore l'ex-Premier ministre Göran Persson qui en parle le mieux : « Nous avons le meilleur système de retraites au monde, avec le seul petit défaut qu'il donne des pensions trop basses. ». C'est ballot !!

Que 2020  
ne rime pas  
avec retraite  
à points.  
Que 2020  
apporte le  
progrès  
social  
sans fin.  
Qu'en 2020  
on respire  
enfin.

**COUP DE  
FROID  
SUR LES  
RETRAITES !**

**UN HIVER  
SOCIAL  
CHAUD !!!**

### Statistiques officielles : Quelques chiffres clefs

Espérance de vie en bonne santé :

- 64,5 ans pour les femmes
- 63,4 pour les hommes

**1/4** des salarié.e.s de + de 58 ans sont victimes d'une rupture conventionnelle ou d'un plan de départ « volontaire »

**79,4%** des salarié.e.s en temps partiel sont des femmes

**30%** des femmes travaillent à temps partiel contre 8% pour les hommes

**40%** des femmes qui travaillent dans les TPE sont à temps partiel

# Et si on parlait du financement des retraites, sans tabou, chiche !

## Mais au fait, y-t-il urgence à trouver des budgets pour les retraites ?

NON ! Pour que le régime soit à l'équilibre, il faut 12 milliards d'euros d'ici à 2025. Cela ne représente que 0,5 point de PIB (richesses produites) : pas de quoi s'affoler. Le fonds de réserves des retraites créé en 2001 est doté de 30 milliards d'euros. Si nous y ajoutons les réserves de tous les régimes, ce sont **150 milliards d'euros** de réserves qui sont immédiatement disponibles. Notre système actuel n'est donc pas en péril.

## Même le conseil d'état a émis un avis défavorable sur ce projet !!

Le Conseil d'État a émis un avis des plus critiques et demande au gouvernement de revoir sa copie. « Les projections financières restent lacunaires », en particulier sur la hausse de l'âge de départ à la retraite, le taux d'emploi des seniors, les dépenses d'assurance chômage et celles liées aux minima sociaux.

Beaucoup de dispositions du projet sont renvoyées à des ordonnances ou à des décrets. Les parlementaires voteront-ils un texte à trous ?

En bref : faites-nous confiance, on s'occupera de tout...

Et vous ?

## ↑ Emplois



Dans un système à répartition, **la retraite c'est d'abord une question d'emploi**, car le nombre d'actifs conditionne le montant des cotisations. La promesse du président Macron est de ramener le chômage à son taux d'avant crise. Cela représente 2,4 % d'emplois en plus, soit environ 9 milliards de cotisations supplémentaires et 7 milliards d'économie sur l'assurance chômage. **Gain total : 16 milliards.**

## ↑ Salaires



**Augmenter les salaires, c'est plus de cotisations sociales :** 1 % d'augmentation de la masse salariale dans le privé c'est 3,6 milliards de cotisations en plus et 5 % c'est 18 milliards. Sans parler de la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice dans la Fonction publique. Par ailleurs, **l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes** rapporterait 6,5 milliards d'euros en plus pour la Sécurité sociale. L'égalité femmes-hommes, c'est bon pour tous !

## ↑ Cotisations



**Augmentation des cotisations :** entre 0,2 et 0,4 point par an, on assure la pérennité du système : c'est en moyenne une augmentation de **1,60 € par mois pour les travailleurs et 2,40 € pour les employeurs.**

## ↓ Exonérations



**Remettre en cause les exonérations de cotisations patronales qui ne profitent pas à l'emploi** et tirent les salaires vers le bas. Plus votre salaire est près du Smic, plus votre employeur est exonéré : à qui ça profite ? On a fait quelques calculs : si on les divise par deux, c'est **45 milliards de recettes en plus**. Si on les supprime pour les entreprises du CAC 40 – qui se portent apparemment plutôt très bien – c'est au minimum 5,5 milliards en plus.

## ↓ Dividendes



**Alors que la France bat des records en distribution de dividendes**, taxer les profits financiers rapporterait **30 milliards par an.**

## Oui, de l'argent, il y en a

Pendant que les discours du gouvernement nous appellent à accepter de faire des efforts pour redresser le pays, les finances des entreprises se portent bien. Les grands groupes du CAC 40 ont versé 60,2 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2019, **soit 12,3 % de plus qu'en 2018**. Un record qui place la France sur la plus haute marche du podium en Europe.

**Des efforts pour les uns et des cadeaux pour les autres :** Les exonérations de cotisations patronales se sont élevées à 90 milliards selon la Cour des comptes. Entre 2013 et 2019, cela a représenté 26 milliards du fait de la mise en œuvre du « pacte de responsabilité »... À elle seule, la transformation du CICE en baisse de cotisations a représenté 18 milliards d'euros, sans que la preuve soit apportée sur l'efficacité de ces dispositifs sur l'emploi.

Pour ne prendre que les plus significatives, le dernier rapport d'Oxfam sur les inégalités révèle que les milliardaires français ne se sont jamais aussi bien portés. Ils sont 41 en France et leur fortune a **augmenté de 34,8 %** depuis le 31 décembre 2018, plus que partout ailleurs dans le monde. Leur richesse cumulée s'élève à 329,9 milliards de dollars.

Dans le même temps, 400 000 personnes supplémentaires en France ont basculé sous le seuil de pauvreté. La France compte désormais 9,8 millions de pauvres.

Alors, il est où le pognon ?

Et si on en parlait ?

# Comité Social et Economique Central : c'est la lutte des places

## Petits arrangements entre amis

Avant les élections, nous avons ouvert notre propagande électorale en vous invitant à réfléchir **au sens de votre vote et à l'utilité de celui-ci** pour la collectivité des salarié-e-s CGI, en déclinant **des idées et un programme à défendre** plutôt que des **slogans de lessive** vides de sens. Pour ne froisser personne, nous avons mis en scène **Jean-Michel Inutile, Marie-Emilienne Serrarien et Yves-Didier Useless**. Force est de constater que nos craintes de les voir de nouveau agir chez CGI se sont largement concrétisées sous les traits de **celui qui aura bien mérité les galons de chef de leur escadrille**. Agissant en grand leader de la lutte des places (version très peu marxiste), il aura été le Machiavel d'opérette de **cette première réunion qui a tourné à une farce surréaliste**. On vous laisse en juger.

La première réunion du CSEC (successeur du CCE) est consacrée à **la mise en place effective de l'instance**, c'est-à-dire à la désignation des membres du bureau (Secrétaire, Trésorier, Adjoints), des membres des différentes commissions obligatoires ou facultatives, des représentants aux conseils de surveillance des différents fonds de placement, des référents harcèlement sexuel, des commissions de suivi des accords d'entreprise, etc.



Il est d'**usage**, par respect des salarié-e-s, **que les sièges se répartissent plus ou moins au prorata des résultats obtenus** par chaque syndicat. Chez CGI, ce principe a été un peu mis à mal il y a 5 ans par une volonté de cavalier seul de la CFTC, qui en avait payé les conséquences. Cette année est apparue **une alliance CGC-CFTC avec une volonté hégémonique** de ne laisser, en dépit de leur score minoritaire (42,3%), que des miettes aux autres. Là c'est la lutte des petits arrangements entre amis.

A ce premier CSEC siégeaient 25 élu-e-s : 10 CFDT, 3 CGT, 7 CGC, 4 CFTC et 1 « indépendante » (?). L'arithmétique, discipline têtue, aurait voulu

**qu'avec 13 voix sur 25 (et 54,6% de l'audience électorale)**, les élus CFDT et CGT puissent tranquillement contrecarrer cette étrange alliance **en prenant les sièges à hauteur de leur représentativité** tout en laissant aux autres les sièges qui correspondaient à leur audience. Il n'en a rien été. Mais alors pourquoi donc ? **Eh bien, un élu de la CFDT a systématiquement voté pour les candidat-e-s de la CGC/CFTC contre ceux de sa propre organisation (CFDT)**. Pire, cet élu, en échange de sa voix donnée à la CGC-CFTC, a obtenu par un plébiscite de ces derniers, **son élection sur quasiment tous les postes existants**, devenant ainsi un véritable homme-orchestre de la représentation du Personnel chez CGI.

## Le caméléon

**Aucun respect** pour la discipline syndicale, mais pire, encore moins **pour les salarié-e-s qui l'ont élu** sur une liste CFDT et dont les bulletins de vote ont par magie joué les caméléons passant d'orange à blanc-bleu. Avec toutes ces fonctions à assumer, dont l'énumération aurait doublé la taille de cet article, nul doute que cet élu va être très occupé. **Grand stratège et vainqueur de la lutte des places, il lui reste maintenant à assumer. Les élus CGT ne manqueront pas de lui demander**



**régulièrement des comptes** sur l'exercice de cette multitude de mandats pour lesquels il va représenter le CSEC. Son temps de parole en réunion va devoir subir une inflation certaine.

On peut comprendre qu'un élu puisse se trouver en porte-à-faux dans son organisation syndicale jusqu'à souhaiter en changer. **Mais pourquoi faire ce « coming-out » après plutôt qu'avant les élections ?** Cela relève de la basse manœuvre servant **avant tout son intérêt individuel** au détriment de ceux des salarié-e-s.

Si la CFDT a pris cher, **pour la CGT, rien de bien grave**, la lutte des places n'est jamais notre tasse de thé. Nous sommes juste écartés des commissions limitées en sièges, mais hormis la facilité à récolter des informations nécessaires à la construction d'un rapport de force, nous n'avons pas perdu grand-chose. **Notre pugnacité compensera**. Et plutôt que d'user les sièges d'une Direction en guerre sociale et donc inaccessible au dialogue, **nous continuerons d'essayer d'unir les salarié-e-s autour de luttes qui en valent la peine** : salaires, partage des profits, reconnaissance, égalité F/H, sens et valorisation du travail, etc., **les chantiers de lutte des classes ne manquent pas. Notre détermination non plus.**

# Mon premier CSE chez FGDC

## Journal d'un nouvel élu :

« **Suite** aux élections professionnelles, nous sommes ici pour faire la passation entre l'ancien CE et le nouveau CSE (bilan et clôture des comptes).

Il faut aussi préciser son périmètre, son organisation, sa composition.

Le CSE c'est nouveau pour tout le monde, direction et élus du personnel, on part donc d'une feuille blanche et on s'y met.

Michel Malhomme est légalement le président du CSE, il nous faut toutefois élire un secrétaire, un trésorier et leurs adjoints, ainsi que des référents harcèlement sexuel et agissements sexiste, il faut également définir des commissions spécifiques à certains sujets.

La direction ne nous a pas laissé le temps pour préparer cette première réunion, une heure après le début une suspension de séance est décidée jusqu'à midi.

Nous définissons alors les grandes lignes de ce que nous voulons en discutant entre élus et sans la direction.

Les élections donneront :

- Secrétaire Florian Cuvier, adjoint Jean Pierre Baroukhel Moureau
- Trésorière Isabelle Drubigny et adjoint Yoann Legrand
- Référents harcèlement sexuel Gwendoline Robillard et Félix Rosay

Commissions créées : formation, aide au logement, égalité pro, CSSCT (ex CHSCT).

Pour formaliser tout ça, un règlement intérieur (de 34 pages) sera rédigé et voté par les 18 titulaires et la direction.

Plusieurs questions seront posées à la direction, plusieurs actions décidées ou reportées.

La réunion se termine aux alentours de 18h, il faudra ensuite rentrer, métro, train, voiture, poser les camarades sur le trajet. 22h00 arrivée à la maison, la journée fut longue mais très enrichissante...

22h15 le canapé a eu raison de mes dernières forces.

Quand je pense que les syndicalistes passent pour des fainéants ! »

Retrouvez les PV des réunions et le RI sur le web RH

Bridget Jones



## Vos Délégués et Représentants Syndicaux CGT

### Délégué Syndical Central

Jean-Pierre BAROUKHEL-MOUREAU  
07.83.22.17.89

### Grand-Est

Pascal GIFFARD-BOUVIER  
06.11.83.78.27

Sylvie DAMON  
06.69.40.27.14

### CBC

Randja KANOUNI  
06.99.87.85.06

### EUTM

EL Bachir MOUTIK

### FGDC

Jacques LABANSAT  
06.87.04.55.13

Philippe BLANCHET  
07.87.95.56.19

### Grand SUD

Pascal GENTY  
06.95.69.74.02

### TPSHR

Francisca LOPEZ  
Michaël BIGUENET



47 rue des Docks  
69336 LYON  
04.69.64.61.17

contact@cgt-cgi.com

<http://www.cgt-cgi.com>

Réseaux Sociaux



<https://www.facebook.com/SyndicatCGTCGIFrance/>

Facebook



Twitter

<https://twitter.com/CgtCgiFrance>

